

réduire la semaine de travail à 30 heures. Trente heures, cela va encore augmenter les prix et nous serons encore moins concurrentiels sur le marché international. Nos exportations en souffriront, et nous devons payer le gros prix pour les importations.

C'est vrai, monsieur le président, qu'on pourrait fabriquer, qu'on pourrait manufacturer ici au Canada, se servir de nos matières premières et les finir, pour pouvoir exporter les produits finis dans les pays qui en ont besoin. C'est un fait; seulement, il faut tenir compte aussi des possibilités des autres pays qui n'ont pas le matériel brut, qui sont prêts, eux, à finir le produit. On n'est quand même pas pour les amener au Canada et leur dire: Venez produire ici au Canada ou finir le produit pour le retourner ensuite chez vous. Ce ne serait pas là les aider.

Seulement, ce n'est pas encore la solution au problème. On vise à réduire la taxe de 9 p. 100 pour les sociétés, sous prétexte d'aider à l'exportation et à l'exploitation de nos richesses. Seulement, à l'article 2 du bill à l'étude, on dit que ce bill ne touche pas l'exploitation agricole et la pêche. Les pêcheurs vont continuer comme aujourd'hui à payer les mêmes taxes, les mêmes impôts.

Cela ne touche pas non plus l'exploitation forestière, qui est une de nos industries premières au Canada. L'exploitation forestière ne bénéficiera pas de cette réduction de taxe de 9 p. 100, alors que cette industrie emploie des milliers de personnes. Mais celle-là ne vas pas mal, alors on n'aidera pas cette industrie à créer d'autres emplois, à mettre en valeur ou à exploiter davantage nos ressources forestières.

La construction n'est pas non plus affectée par ce bill.

Pour l'extraction et le traitement des minerais, on a dû verser des subventions aux mines productrices d'or, parce que les profits n'étaient pas suffisants. Mais alors, on ne les exemptera pas de la réduction de taxe de 9 p. 100 qu'on accorde à d'autres usines de fabrication ou de transformation.

Monsieur le président, on aurait dû, il me semble, tenir compte des industries qui fonctionnent un peu chez nous et les encourager à continuer. Mais encore là, je ne suis pas convaincu que cela créera un seul emploi. La seule façon de créer des emplois au Canada et de relancer l'économie, c'est d'augmenter le pouvoir d'achat des consommateurs, sans nationalisation, sans contrôle, comme le Nouveau parti démocratique le souhaite, sans amoindrir qui que ce soit, en encourageant l'initiative personnelle et l'entreprise privée. Je suis convaincu que nous pouvons contribuer non seulement à la reprise économique, mais à la stabilité économique de notre pays.

Alors, au lieu d'élaborer des plans à l'aide des économistes du ministre des Finances, du très honorable premier ministre (M. Trudeau), du président du Conseil du Trésor (M. Drury) et de tous les partis politiques de la Chambre, pour créer des emplois, on devrait plutôt étudier la possibilité d'augmenter le pouvoir d'achat des consommateurs qui, eux, achèteront les produits, et si les produits se vendent, cela créera des emplois, pour fabriquer d'autres produits pour remplacer ceux qui sont vendus. Cela s'appellerait l'escompte compensé au prix de détail.

Au lieu de dépenser toutes ces sommes-là: 9 p. 100 aux industriels, 9 p. 100 aux corporations, 9 p. 100 aux «corporate welfare bums», 9 p. 100 à gauche, 9 p. 100 à droite, 10 p. 100 ailleurs, le gouvernement devrait payer 75 p. 100 des salaires de la main-d'œuvre supplémentaire embauchée pendant les mois d'été ou les mois d'hiver. Il faudrait prendre toutes ces sommes-là et les distribuer sous forme

Loi de l'impôt sur le revenu (N° 2)

d'un escompte compensé de 20 p. 100 à tous les consommateurs canadiens, à tous les députés et à tous ceux qui prennent place dans les tribunes, bref, à tous les citoyens après entente avec les détaillants. Pas un contrôle des prix, non. Une entente avec les détaillants, entente que quelqu'un peut refuser ou accepter. Et si l'on s'engageait à éviter la hausse des prix, le gouvernement consentirait un escompte de 20 p. 100 aux consommateurs, compensé aux détaillants. Si un article vaut \$100, le consommateur paierait \$80; le gouvernement verserait au marchand détaillant les \$20 à même les fonds qu'il dépense actuellement pour exempter de taxes Pierre, Jean, Jacques, et ce, au détriment de Paul et Jean-Luc.

Or, monsieur le président, cet escompte compensé, nous l'exposons, nous l'expliquons en cette enceinte depuis plusieurs années, et le gouvernement fait la sourde oreille. On nous écoute, on trouve cela drôle; on se demande comment cela fonctionnerait. Dans le moment, l'économie fonctionne clopin-clopant, on ne sait pas trop comment; seulement, on essaie toutes sortes de trucs sauf celui qui permettrait aux consommateurs de ranimer l'économie canadienne, de lui donner un stimulant, d'amener l'industrie, les usines de fabrication et de transformation à être intéressées à se développer davantage, à produire davantage.

Monsieur le président, je crois qu'ainsi nous augmenterions non seulement la production nationale, mais la consommation nationale. Et le premier objectif à atteindre, c'est la satisfaction des consommateurs. Cela apporte très peu de réconfort aux Canadiens que de savoir qu'on a vendu du blé aux Chinois, parce que cela ne met pas de pain sur leur table.

A ce stade, j'aimerais citer un extrait du rapport annuel de 1972 du Conseil canadien de la consommation:

«La consommation est le seul et unique but de toute production;...

... Ce n'est pas l'exportation!

● (1650)

... et il ne convient de protéger les intérêts du producteur...

... du producteur, du fabricant, des sociétés de fabrication et de transformation.

... et il ne convient de protéger les intérêts du producteur que dans la mesure où cela peut s'avérer nécessaire pour promouvoir ceux du consommateur. Cette maxime va si parfaitement de soi qu'il serait absurde de tenter de la prouver.

C'est tellement simple. Certains disent: Ah! c'est compliqué, ou bien c'est trop simple, cela n'a aucun sens, c'est trop simple! N'importe qui d'entre nous qui est allé à la petite ou à la grande école, à l'université, n'a-t-il pas appris que lorsqu'un problème est présenté, il faut le réduire à sa plus simple expression pour trouver la solution; autrement, on ne le solutionnera jamais? On fait le contraire ici.

Je vois présenter des projets de loi comme celui à l'étude. Une meule de foin! On a une aiguille à ramasser ici; au lieu de la ramasser, on dit au ministre des Finances: Ramasse-la! Il regarde l'aiguille et dit: C'est trop simple; je ne la ramasse pas ainsi. Mettons une meule de foin dessus et, après, fouillons dans le foin pour trouver l'aiguille. C'est plus compliqué, c'est plus intelligent! Voilà le raisonnement des gouvernements, actuellement.